

On observe d'étranges parallèles à la Chambre. Nous voyons aujourd'hui les libéraux de l'arrière-ban étouffer la motion fort sérieuse proposée par le député de Parkdale. Ce que je veux faire remarquer, c'est que la semaine dernière encore, au cours de l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire, le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis) présentait un autre bill très valable visant la commercialisation de l'essence qui aurait aidé des millions de consommateurs canadiens, tout comme le ferait la motion proposée aujourd'hui par le député de Parkdale. Cette motion fut également noyée par des députés du parti libéral. Le gouvernement ne sait pas reconnaître les suggestions valables comme celle du député de Parkdale. Pas étonnant que cette motion soit étouffée par les...

M. Parent: Madame l'Orateur, je soulève la question de privilège. Il se trouve que j'étais présent au cours des débats la semaine dernière et j'ai l'impression que ce n'était pas que des libéraux qui intervenaient, mais également des députés de l'opposition. Aussi est-il fallacieux de soutenir que nous avons étouffé le bill, et j'aimerais corriger les propos du député.

M. Alkenbrack: Madame l'Orateur, j'espère que le temps de cette intervention ne sera pas compté dans la période qui nous est allouée. Les ministériels de l'arrière-ban ne connaissent pas la façon de penser ou d'agir des premières banquettes. Il n'y a actuellement aucun membre du cabinet à la Chambre. Cette mesure ne les intéresse pas. Ils ne s'intéressent pas aux stimulants fiscaux ni même aux contribuables d'aujourd'hui.

Permettez-moi de faire une autre suggestion, dans le même ordre d'idées que l'excellente motion de l'honorable député de Parkdale à savoir que les versements hypothécaires ainsi que les intérêts payés pour une maison occupée par le propriétaire soient admis comme déductions aux fins d'impôt. Bien entendu, vu l'attitude autocratique du gouvernement en place, nous ne pouvons compter sur cette mesure, mais je prédis que le gouvernement devra prendre des dispositions à l'égard d'autres dépenses essentielles, et ce très bientôt. Je regrette qu'en raison de la politique actuelle du parti libéral la présente motion ne puisse être adoptée.

M. Jack Cullen (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Tout d'abord, madame l'Orateur, j'aimerais féliciter le député de Parkdale (M. Haidasz). Il est agréable de voir un simple député faire une proposition positive au cours de l'heure réservée aux initiatives parlementaires; cela fait un changement.

Habituellement, les députés d'en face lancent des idées et nous nous demandons parfois s'ils ont vraiment préparé leur intervention. Le député de Parkdale a de toute évidence fait des recherches et il a en réalité mis le doigt sur un des problèmes que pose cette forme de dégrèvement fiscal, c'est-à-dire sur la manière d'aider les locataires.

Impôts fonciers

Selon son habitude, le député a fait de très bonnes recherches et il a essayé de résoudre le problème en compensant l'avantage fiscal pour que le propriétaire et le locataire de la maison ne soient pas traités injustement. Je ne pense pas que le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis) ait décelé un tel problème et que, à l'instar du député de Parkdale, il se soit efforcé de présenter une solution analogue à celle que l'on trouve dans cette motion.

Malheureusement, l'honorable représentant de Kingston et les Îles (M^{re} MacDonald) est partie. Peut-être devait-elle accorder une autre entrevue au *Weekend Magazine*. Ses remarques n'étaient pas tout à fait inopportunes, mais je crois qu'elle a mal interprété la motion du député qui voulait en faire une mesure à l'intention des futurs propriétaires et locataires plutôt qu'une mesure pour venir en aide à l'industrie de l'habitation.

On a ridiculisé la subvention de 500 dollars. Il y a lieu de signaler à l'honorable représentante de Kingston et les Îles que le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson) déclarait à Toronto le 1^{er} mai qu'on avait réagi avec enthousiasme à notre offre d'une subvention de 500 dollars à ceux qui achètent pour la première fois une maison neuve de prix modique. Il disait alors que nous avions versé environ 7 millions en subventions d'accès à la propriété à environ 14,000 familles qui n'auraient pu obtenir d'aide n'eut été cette mesure législative.

Certains députés se sont bien moqués du Programme d'aide pour l'acquisition d'une maison. Comme le ministre l'a fait dans son discours, j'aimerais signaler que c'est probablement le programme le plus populaire jamais présenté au Canada dans le domaine du logement. A remarquer qu'au titre de ce programme, plus de 124 millions de dollars en prêts ont été accordés à des familles canadiennes. Si le rythme actuel se maintient, nous aurons, à la fin de l'année, affecté plus de 340 millions. Voilà les faits. On a beau jeu de se lever pour dire que le gouvernement ne fait rien, mais cette seule mesure législative permettra de transformer ces 124 millions en 340 millions.

M. Alexander: En tant qu'avocat, j'ai honte de vous entendre parler ainsi.

M. Cullen: Le député parle en tant qu'avocat qui avait l'habitude de faire de l'argent dans l'immobilier, et il regrette que les gagne-petit puissent s'acheter une maison.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. L'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire étant maintenant écoulée, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.